
Sélection d'ouvrages pour une culture littéraire au cycle 2

Pourquoi et comment s'est opérée cette sélection ?

Au cycle 2, l'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans les enseignements et leurs langages.

Au terme des trois années qui constituent ce cycle, les élèves doivent avoir acquis une première autonomie dans la lecture de textes variés. La pratique de ces textes doit les conduire à élargir le champ de leurs connaissances, à accroître les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt, à affiner leur pensée.

La fréquentation d'œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs... De cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre). Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

La pratique littéraire leur permet de développer leurs compétences de lecteur. Elle leur permet d'aller à la rencontre de récits de portée universelle et par là même de développer peu à peu les capacités de comprendre une histoire racontée ou lue.

Accompagnés par l'enseignant, les élèves sont conduits à pratiquer différentes formes de lecture leur permettant de mobiliser :

- la démarche pour comprendre ;
- des connaissances lexicales en lien avec le texte lu et des connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes ;
- des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types, des scripts...).

Dans le domaine de la lecture à haute voix et en lien avec la compréhension, ils recherchent des effets à produire sur l'auditoire en lien avec la compréhension.

Les lectures autonomes, encouragées par ailleurs par le repérage dans des lieux de lecture (bibliothèque de l'école ou du quartier) et la fréquentation de bibliothèques sont encouragées : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leur propre projet de lecteur ; un dispositif est prévu pour parler en classe de ces lectures personnelles et la tenue d'un journal de lecture, d'un cahier personnel est favorisée et valorisée.

Les sélections d'ouvrages réalisées et mises en ligne sur Eduscol pour le cycle 2 ont pour objectif de favoriser la construction d'une culture littéraire des élèves. Elles répondent à des critères identifiés et ont une logique d'organisation précise :

- Une organisation en six catégories correspondant à celles des programmes

Celles-ci sont principalement liées à la forme externe du livre et adaptées à la présentation des ouvrages fréquentés à l'école : albums ; bandes dessinées ; contes (et fables) ; romans et récits illustrés ; poésie ; théâtre.

- Un corpus permettant de constituer un parcours au fil de la scolarité à l'école primaire

Les sélections offrent un corpus permettant de constituer un parcours, non seulement dans le cadre d'un cycle mais tout au long de l'école primaire puisqu'elles existent également pour la maternelle et le cycle 3.

- Des sélections indicatives du niveau de difficulté de lecture

Un niveau de difficulté de lecture (de 1 à 3) est indiqué pour chaque ouvrage. Il est lié non seulement à la complexité du style de l'auteur, voire de décodage, mais aussi à la relation texte-image (album/BD), aux références culturelles, à l'accès à l'implicite du texte...

- La qualité et l'intérêt des ouvrages eux-mêmes

Les thèmes abordés permettent une ouverture sur le monde d'hier et d'aujourd'hui ; ce que reflète la diversité de formes, de ton des ouvrages, mais aussi du style des auteurs (texte ou images) de Perrault à Ponti.

Les critères généraux de sélection pris en compte pour établir ces listes sont :

- la qualité littéraire des œuvres et leur diversité ;
- un équilibre avec les ouvrages patrimoniaux, les classiques et les publications de la création contemporaine
- la volonté de permettre aux élèves de se constituer une galerie de « personnages types » ;
- la lisibilité des œuvres en fonction de l'âge des élèves prenant en compte la longueur du texte, sa complexité linguistique, les références culturelles à mobiliser ;
- l'ouverture vers des pratiques pédagogiques et éducatives : mise en voix, mise en images, débats interprétatifs... ;
- le développement des différentes facettes de la lecture : confrontation des interprétations, lectures en réseaux... ;
- l'interaction avec les lectures personnelles des élèves dans leur famille ;
- l'encouragement à la constitution d'un carnet ou d'un journal de lecture ;
- une représentativité des principaux auteurs et illustrateurs